

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

#### Marque commerciale

Aquatex (Spray d'imprégnation)

#### N° de produit

-

#### Numéro d'enregistrement (REACH)

Sans objet

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

NA

Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication (PC34)

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles (PROC 11)

Fabrication de textiles, cuir, fourrure (SU 5)

Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) (SU 10)

Formulation de préparations (ERC2)

Tissus, textile et habillement (AC5)

Articles en cuir (AC6)

#### Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Nom et adresse de l'entreprise

Isabella A/S

Isabellahøj 3

DK-7100 Vejle

Tlf.: +45 75820755

#### Personne à contacter

Marcin Daniel Dziadek

#### Courriel

mdd@isabella.net

#### Fiche de données de sécurité rédigée le

05-12-2017

#### Version de la fiche de données de sécurité

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol 1; H222, H229

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H336

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme(s) de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mention(s) de danger

Aérosol extrêmement inflammable. (H222)

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. (H229)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (H336)

#### Conseil(s) de prudence

##### Précautions

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101).

Tenir hors de portée des enfants. (P102).

##### générales

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. (P251).

##### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).

##### Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. (P410+P412).

##### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

#### Contient

Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen), propan-2-ol

#### 2.3. Autres dangers

Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

#### Autre étiquetage

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)

#### Autre

Sans objet

#### COV

Sans objet

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64742-48-9 N° CER: 265-150-3
PROPORTION :	40-60%
CLASSIFICATION CLP :	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1 H226, H304, H336, EUH066
NOM :	ethanol
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64-17-5 N° CER: 200-578-6 N° d'indice: 603-002-00-5
PROPORTION :	25-40%
CLASSIFICATION CLP :	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2 H225, H319
NOTE:	S
NOM :	propan-2-ol
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 67-63-0 N° CER: 200-661-7 N° d'indice: 603-117-00-0
PROPORTION :	15 - <25%
CLASSIFICATION CLP :	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3 H225, H319, H336
NOTE:	S
NOM :	carbon dioxide
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 124-38-9 N° CER: 204-696-9
PROPORTION :	5 - <10%
CLASSIFICATION CLP :	Refrig. Liq. Gas H281
NOTE:	L

NOM :	naphtha (råolie), hydroafsvovlet tung
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64742-82-1 N° CEr: 265-185-4 N° d'indice: 649-330-00-2
PROPORTION :	1 - <2.5%
CLASSIFICATION CLP :	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2 H226, H304, H336, H411

(\*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

S = Produit solvant organique. L = limite européenne d'exposition professionnelle.

### Autres informations

ATEmix(inhale, vapour) > 20

ATEmix(dermal) > 2000

Eye Cat. 2 Sum =  $\sum(Ci/S(G)CLi) = 3,64 - 5,46$

N chronic (CAT 4) Sum =  $\sum(Ci/(M(chronic)^{25}) * 0.1 * 10^{CAT4}) = 0,0512 - 0,0768$

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

#### Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

#### Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter immédiatement un médecin.

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus. Un stock qui ne brûle pas est refroidi avec de l'eau atomisée. Retirez si possible les matériaux inflammables. Faites en sorte que la ventilation soit suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez toute électricité statique.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Conserver au froid et dans un endroit bien ventilé à l'abri de toutes les sources d'inflammation possibles.

#### Température de stockage

Aucune information disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

#### DNEL / PNEC

DNEL (ethanol): 950 mg/m<sup>3</sup>

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (ethanol): 1900 mg/m<sup>3</sup>

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets locaux à court terme - travailleurs

DNEL (ethanol): 343 mg/kg legemsvægt pr. dag

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (ethanol): 114 mg/m<sup>3</sup>

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (ethanol): 950 mg/m<sup>3</sup>

Exposure: Inhalation  
Durée d'exposition Effets locaux à court terme - population globale

DNEL (ethanol): 206 mg/kg legemsvægt pr. dag  
Exposure: Dermique  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (ethanol): 87 mg/kg legemsvægt pr. dag  
Exposure: Oral  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (propan-2-ol): 888 mg/kg bw/dag  
Exposure: Dermique  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (propan-2-ol): 500 mg/m<sup>3</sup>  
Exposure: Inhalation  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (propan-2-ol): 319mg/kg bw/dag  
Exposure: Dermique  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (propan-2-ol): 89mg/m<sup>3</sup>  
Exposure: Inhalation  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (propan-2-ol): 26mg/kg bw/dag  
Exposure: Oral  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)): 300 mg/kg bw/day  
Exposure: Dermique  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)): 1500 mg/m<sup>3</sup>  
Exposure: Inhalation  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)): 300 mg/kg bw/day  
Exposure: Dermique  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)): 900 mg/m<sup>3</sup>  
Exposure: Inhalation  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)): 300mg/kg bw/day  
Exposure: Oral  
Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

PNEC (ethanol): 0,96 mg/l  
Exposure: Eau douce

PNEC (ethanol): 0,79 mg/l  
Exposure: Eau de mer

PNEC (ethanol): 2,75 mg/l  
Exposure: Emission intermittente

PNEC (ethanol): 580 mg/l  
Exposure: Usine de traitement des eaux usées

PNEC (ethanol): 3,6 mg/kg  
Exposure: Sédiments en eau douce

PNEC (ethanol): 2,9 mg/kg  
Exposure: Sédiment en eau de mer

PNEC (ethanol): 0,63 mg/kg  
Exposure: Terre

PNEC (propan-2-ol): 552mg/kg  
Exposure: Sédiment en eau de mer

PNEC (propan-2-ol): 140,9 mg/l  
Exposure: Eau douce

PNEC (propan-2-ol): 28 mg/kg  
Exposure: Terre

PNEC (propan-2-ol): 140,9 mg/l  
Exposure: Eau de mer

PNEC (propan-2-ol): 140,9 mg/l  
Exposure: Emission intermittente

PNEC (propan-2-ol): 251 mg/l  
Exposure: Usine de traitement des eaux usées

PNEC (propan-2-ol): 552 mg/kg  
Exposure: Sédiments en eau douce

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

### Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

### Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



### Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

### Équipements respiratoires

Recommandé: A . Classe 1 (Faible capacité). Marron

### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés, qui ont été approuvés selon EN type 6 et Catégorie III.

### Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile

### Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Aérosol
Couleur	Clair
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	0,82
<b>Changement d'état</b>	
Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible
<b>Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie</b>	
Point d'éclair (°C)	12
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
<b>Solubilité</b>	
Solubilité dans l'eau	Non soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible
<b>9.2. Autres informations</b>	
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

### 10.4. Conditions à éviter

Évitez toute électricité statique. Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Substance: carbon dioxide  
Espèce: Rat  
Test: LC50  
Voie d'exposition: Inhalation  
Valeur: 470000 ppm 0,5 h

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Lapin  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Dermique  
Valeur: >2000 mg/kg

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Rat  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Oral  
Valeur: 5840 mg/kg

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Rat  
Test: LC50  
Voie d'exposition: Inhalation  
Valeur: 47,5mg/l 8 h

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Rat  
Test: LC50  
Voie d'exposition: Inhalation  
Valeur: 66,1mg/l 4 h

Substance: ethanol  
Espèce: Lapin  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Dermique  
Valeur: >17100 mg/kg

Substance: ethanol  
Espèce: Rat  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Oral  
Valeur: 10470 mg/kg

Substance: ethanol  
Espèce: Rat  
Test: LC50  
Voie d'exposition: Inhalation  
Valeur: 124,7 mg/l

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
Espèce: Rat  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Dermique  
Valeur: >5000mg/kg

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
Espèce: Rat  
Test: LD50  
Voie d'exposition: Oral  
Valeur: >5000mg/kg

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
Espèce: Rat  
Test: LC50  
Voie d'exposition: Inhalation  
Valeur: >5mg/L

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune information disponible

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucune information disponible

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible

#### **Cancérogénicité**

Aucune information disponible

#### **Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

#### **Danger par aspiration**

Aucune information disponible

#### **Effets sur le long terme**

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Algues  
Test: NOEC  
Durée: 8d  
Valeur: >1800 mg/l

Substance: propan-2-ol  
Espèce: Poisson  
Test: LC50  
Durée: 96 h



Valeur: 8970-9280 mg/l

Substance: propan-2-ol  
 Espèce: Daphnie  
 Test: EC50  
 Durée: 24 h  
 Valeur: 9714 mg/l

Substance: propan-2-ol  
 Espèce: Crustacés  
 Test: EC10  
 Durée: 18 h  
 Valeur: 5175 mg/l

Substance: propan-2-ol  
 Espèce: Crustacés  
 Test: EC50  
 Durée:  
 Valeur: >1000mg/l

Substance: ethanol  
 Espèce: Poisson  
 Test: LC50  
 Durée: 48 h  
 Valeur: 8150 mg/l

Substance: ethanol  
 Espèce: Poisson  
 Test: LC50  
 Durée: 96h  
 Valeur: 1100 mg/l

Substance: ethanol  
 Espèce: Daphnie  
 Test: EC50  
 Durée: 48 h  
 Valeur: 9268-14221 mg/l

Substance: ethanol  
 Espèce: Algues  
 Test: EC0  
 Durée: 168 h  
 Valeur: 5000 mg/l

Substance: ethanol  
 Espèce: Crustacés  
 Test: EC0  
 Durée: 16 h  
 Valeur: 6500 mg/l

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
 Espèce: Daphnie  
 Test: EC50  
 Durée: 48 h  
 Valeur: 1000mg/L

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
 Espèce: Poisson  
 Test: LC50  
 Durée: 96 h  
 Valeur: >1000 mg/l

Substance: Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy (0,1<benzen)  
 Espèce: Algues  
 Test: EC50  
 Durée:  
 Valeur: >1000mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
propan-2-ol	Oui	Modified OECD Screening Test	95%
ethanol	Oui	Pas d'informations	Pas d'informations
Naphtha (petroleum), hydrotrea...	Oui	Pas d'informations	Pas d'informations

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
-----------	--------------------------	--------	-----

carbon dioxide  
propan-2-ol  
ethanol

Non  
Non  
Non

0,83  
Pas d'informations  
Pas d'informations

Pas  
d'informations  
Pas  
d'informations  
Pas  
d'informations

#### 12.4. Mobilité dans le sol

carbon dioxide: Log Koc= 0,735677, Calculé à partir de LogPow (Fort potentiel de mobilité).

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

##### Déchets

Catalogue Européen de  
Déchets (CED)  
16.05.04

##### Étiquetage spécifique

-

##### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 – 14.4

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

##### ADR/RID

14.1. Numéro ONU	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

##### IMDG

UN-no.	1950
Proper Shipping Name	Aerosoler
Class	2.1
PG*	-
EmS	F-D, S-U
MP**	NO
Hazardous constituent	-

##### IATA/ICAO

UN-no.	1950
Proper Shipping Name	Aerosoler
Class	2.1
PG*	-

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit, cf. la directive 94/33/CE du Conseil.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

##### Demandes de formation spécifique

-

##### Autre

Sans objet

##### Seveso

Seveso III Part 1: P3a

##### Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE).

Décret n° 2014-840 du 24 juillet portant modification des dispositions d'étiquetage applicables aux générateurs d'aérosol.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H281 - Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

PC34 = Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

PROC 11 = Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

SU 5 = Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU 10 = Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

ERC2 = Formulation de préparations

AC5 = Tissus, textile et habillement

AC6 = Articles en cuir

#### Autres éléments d'étiquetage



**Autre**

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:  
La classification du mélange au regard des risques physiques basés sur les données expérimentales.  
La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul  
fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les  
informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit  
(indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits  
chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique  
1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

**Homologué par**

KAO

**Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)**

-

**Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)**

-